

Accompagner des écosystèmes incubateurs d'innovation

Devenir "agent d'innovation" avec efficacité et plaisir

18.337



Dates

15 au 17 octobre 2018

Lieu

Arapole Isara-Lyon
23 rue Jean Baldassini
69007 Lyon, France
+33 4 27 85 85 85

Public

Toute personne impliquée dans l'animation de collectifs (groupes, plateformes, projets, réseaux)

Responsables

Niels Rump, AGRIDEA
Christèle Couzy, IDELE

Contexte

L'innovation peut surgir d'un individu, d'un collectif, d'un incident. Bien qu'elle ait un caractère imprévisible, on peut l'encourager et l'accompagner : cette formation donne les clés pour développer des «écosystèmes incubateurs d'innovation» et devenir «agent d'innovation».

Objectifs

- Cerner les caractéristiques d'un écosystème innovant.
- Diagnostiquer les processus à activer, à renforcer dans une situation donnée : créativité, animation de réseau, apprentissage, fonctionnement de collectif.
- Repérer les différents outils et apprivoiser les postures de «l'agent d'innovation».

Méthodes

- Exposés et échanges.
- Mise en situation à partir des cas concrets de chaque participant-e.
- Travaux en sous-groupes.

Remarques

Une expérience préalable d'animation de collectif est un prérequis. Les participant-e-s travailleront sur les cas et les situations qu'ils-elles apporteront. Ce cours s'appuie sur les résultats du projet de recherche européen SOLINSA.

Programme détaillé (sujet à changement)

Lundi 15 octobre 2018

16h30 Accueil, café, croissants

17h Introduction

- Programme
- Objectif

17h30 Présentation des cas de chacun

18h15 Autodiagnostic : identification des marges de manœuvre de chacun

19h Fin de la première journée

Mardi 16 octobre 2018

08h30 Retour sur la veille

08h45 Quels outils peuvent/ pourraient nous aider ?

10h15 Pause-café

10h45 Appropriation des outils et mise en œuvre

- Mise en situation, jeux de rôle, vidéo

13h Repas de midi

14h15 Constitution des boîtes à outils individuelles

- Chacun sélectionne ses outils et préfigure un plan d'action

17h30 Fin de la journée

Mercredi 17 octobre 2018

08h30 Retour sur la veille

08h45 Retour sur la posture de l'agent d'innovation

- CV, caractérisation graphique, mes plus/moins, île des compétences

10h15 Pause-café

10h45 Appropriation des outils et mise en œuvre

- Mise en situation, jeux de rôle, vidéo

13h Repas de midi

14h15 Approfondissement des outils : marché des possibles

- Marché des possibles

15h30 Pause-café

15h45 Plans d'action

- Présentation de chacun au collectif

16h30 Fin de la formation

Informations pratiques

Inscription

[Cours 18.337](#)

Délai d'inscription

28 septembre 2018

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Niels.rump@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 510.–**

Autres participant-e-s : **CHF 810.–**

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à CHF 60.– et **sont comprises dans le forfait.**

Coûts supplémentaires (à régler sur place) :

- Repas du soir : prix selon vos goûts et envies
- L'hébergement est à la charge du/de la participant-e. La confirmation de la tenue du cours et de votre inscription vous sera adressée fin septembre 2018. Nous vous invitons à réserver votre chambre d'hôtel après réception de notre confirmation. Estimation du prix : € 85.– par nuit et par personne.

Merci de vous munir d'euros/carte de crédit pour le paiement sur place des frais supplémentaires susmentionnés, ainsi que pour vos dépenses personnelles.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.
Le repas du soir et l'hébergement **sont à régler sur place** par le ou la participant-e.

La couverture d'assurance est l'affaire de chaque participant-e et doit être en règle.

Délai de désistement : vendredi 28 septembre 2018. Au-delà de cette échéance, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Les 3 jours formation forment un bloc. Une participation partielle n'est pas envisageable.

Plan d'accès



Pour y arriver avec le métro :

Ligne B - Arrêt Station Stade de Gerland

Sortie Métro : Parc Relais TCL

Traverser le parking TCL, le bâtiment AGRAPOLE - ISARA-Lyon se trouve en face.

Vous pouvez également consulter le site :

www.isara.fr/index.php/ISARA-LYON/Visitez-l-ecole/Plan-d-acces.